



Formation Sécurité Construction pour les intérimaires en langue Française ou Portugaise

1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Informier et sensibiliser les participants sur les principales exigences légales en rapport avec la sécurité au travail au Luxembourg.

Former les stagiaires à l'utilisation des équipements de protection tant individuelle que collective.

Les former et les informer à l'identification et à la prévention des risques.

2 - CONTENU DE LA FORMATION :

- ✓ Introduction à la sécurité
- ✓ Organisation du chantier
- ✓ Signalisation
- ✓ Equipements de travail
- ✓ Risque électrique
- ✓ Equipements de protection individuelle
- ✓ Conduite à tenir en cas d'accident

3 - PERSONNEL CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Personnel intérimaire âgé de plus de 18 ans affilié obligatoirement au CCSS lors de la formation et apte médicalement à exercer une activité dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. L'action de formation se fera en **langue Française ou Portugaise**. – Groupe de 15 maximum.

4 - MOYENS PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques, exercices, analyses de cas, échanges d'expériences.

5 - DUREE ET LIEU DE FORMATION :

1 journée de 8 heures. La formation se déroulera dans les installations de l'IFSB à Bettembourg de 8h30 à 17h00.

6 - VALIDATION DE LA FORMATION :

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.

7- Frais inscription

Sur demande –



CONTACT

Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim
Nadine Leturc
5, Zone d'activités économiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG
Tel. 26 59 56 44 Email : info@fsi.lu